



Lycée Professionnel Horticole de Raismes

avenue du Château - 59590 Raismes

tél : 03.27.36.75.35 ou 03.27.36.59.30 fax : 03.27.36.79.31

epl.raismes@educagri.fr

Ouvrier(e) et Technicien(ne) Horticole

*« la main verte... chaque plante est un minuscule point vert qui sort d'une plaque de terre .
Un à un, il faut les repiquer dans un godet... »*

En quoi consiste ce métier ?

L'horticulteur **produit**, élève des végétaux, fleurs coupées, plants en pots, plantes à massifs, bulbes et des légumes pour les vendre.

Il suit toutes les étapes de la **production** et du **développement** des plantes tout au long des saisons. Il prépare les sols, **sème** les graines, **arrose** ou irrigue, **bouture**, **rempote**, **repique**, distance, **pince**, fertilise avec de l'engrais, protège les plantes contre les parasites. Il observe chaque jour la croissance des plantes et veille à leur bon état. Enfin, il **récolte** les légumes.

Il utilise et entretient un **matériel spécialisé** (rempoteuse..).

Il prépare les commandes. Il est souvent **vendeur** et conseiller pour guider les clients dans leur choix. Pour cela, une connaissance parfaite des soins à apporter aux végétaux est requise. Lorsqu'il travaille sous serre, l'horticulteur contrôle la température, l'**arrosage**, la ventilation et l'alimentation des plants.

Dans quelles conditions ? Quels employeurs ?

L'horticulteur **travaille en plein air (culture de plein champ)** ou **sous abri (culture sous serre)**, le plus souvent en équipe. En **contact direct avec la nature**, son activité comporte des cycles saisonniers et dépend des conditions climatiques. Cet emploi nécessite un sens de l'observation, l'**amour des plantes**, adresse et habileté manuelles notamment pour le **binage** des semis, le **greffage**... Il doit respecter les consignes de sécurité.

L'horticulteur est employé dans des **exploitations horticoles** et **entreprises maraîchères** privées dont la taille varie d'un à dix hectares. Il peut aussi exercer son métier dans **les services municipaux** et **les collectivités locales** mais également dans les **stations d'expérimentation**.

Quelle filière faut-il suivre ?

Il existe des formations adaptées à ce métier qui préparent aux diplômes suivants : **CAPA Productions Horticoles** spécialité Productions Florales et Légumières (élèves issus de 3^{ème} SEGPA ou Insertion).

Bac Pro Technicien Conseil Vente en produits horticoles et de jardinage (Seconde Professionnelle Conseil Vente Première et Terminale) et le Bac Pro Productions Horticoles pour les élèves issus de 3^{ème} Générale.

Comment évoluer ?

Avec un Bac Pro ou un BTS spécialité Productions Horticoles, il peut évoluer vers des postes de **chef d'équipe**, de **conseiller technique** ou de **responsable d'un rayon jardinerie**, voire chef d'entreprise.

